



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement

Question écrite n° 94967

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur la politique du logement social Outre-mer. Les efforts consentis ont abouti à un accroissement de 15 % du parc de logements depuis 1999 et, hormis en Guyane et à Mayotte, à une amélioration sensible du confort (sauf en matière d'assainissement) en outre-mer. Pour autant, il en résulte un important besoin en logements aidés, car le volet logement du plan de cohésion sociale ne s'applique pas à l'outre-mer. Il lui demande donc si une politique de planification de l'espace et du foncier en outre-mer est envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94967

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5334